RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ONISEP L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION

Conducteur / Conductrice de métro

Transporter quotidiennement des voyageurs ou des voyageuses dans les réseaux souterrains de certaines grandes villes, tout en leur garantissant sécurité, confort et respect des horaires : telle est la mission du conducteur ou de la conductrice de métro.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **CAP ou équivalent**

Salaire débutant : **1888 €**

Statut : **Statut salarié**

Secteur professionnel : Logistique et transport

Centres d'intérêt : J'aime me déplacer, voyager, J'ai envie de piloter, conduire



© Alain Potignon/Onisep

Le métier

Conduire bien et vite

Assurer le transport des personnes qui voyagent avec un maximum de confort et de régularité dans les horaires, telle est la mission du conducteur ou de la conductrice de métro qui conduit sa rame en commande manuelle ou en supervisant le fonctionnement du pilotage automatique. Il ou elle communique régulièrement avec les techniciens ou les techniciennes de la circulation pour leur indiquer, le cas échéant, l'évolution d'un incident et les conséquences prévisibles sur le trafic.

Informer et rassurer

En cas d'anomalie ou d'incident, grâce à des annonces sonores, le conducteur ou la conductrice de métro rassure les passagers ou les passagères en les informant sur la suite de leur trajet : arrêt prolongé en station, départ différé pour ennui technique ou malaise d'une personne, changement de quai en cas de panne grave du train, etc.

Sécuriser le matériel et les personnes à bord

Il ou elle effectue les essais de sécurité et vérifie le bon état du matériel lors de sa prise de service. Durant le trajet, il ou elle respecte scrupuleusement la signalisation ferroviaire et les consignes de sécurité et surveille la voie sur laquelle il ou elle circule tout en contrôlant la montée et la descente des personnes dans les stations.

Compétences requises

Rigueur et sens du service

Responsable de la sécurité des personnes à bord des rames, le conducteur ou la conductrice de métro doit se conformer aux consignes et aux procédures de prévention et de sécurité. Il ou elle assure aussi un service de qualité en les conduisant les voyageurs ou les voyageuses dans les meilleures conditions de confort et de régularité horaire.

Adaptation à l'imprévu

En contact permanent avec ses collègues et les personnes qui voyagent (par le biais du micro), le conducteur ou la conductrice de métro possède le sens des relations et du

contact. Face à un incident, il sait garder son sang-froid, calmer une personne éventuellement agressive et prévenir les secours en cas de besoin.

Maîtrise de certaines techniques

Pour procéder aux vérifications d'usage de sa rame, le conducteur ou la conductrice de métro doit posséder de solides connaissances en électrotechnique, en électronique et en mécanique. Autant d'atouts au moment du recrutement, et pour faire évoluer sa carrière.

Où l'exercer ?

En équipe

Seul ou seule dans sa cabine, le conducteur ou la conductrice de métro est néanmoins en liaison permanente avec le centre de contrôle. Responsable de la sécurité à bord des rames, il ou elle doit savoir prendre les bonnes décisions au bon moment, et sans perdre de temps !

La technologie pour alliée

Les systèmes d'assistance à la conduite qui équipent les nouvelles machines apportent une aide précieuse au conducteur ou à la conductrice de métro : affichage de la vitesse maximale autorisée, système de veille automatique en cas d'endormissement, indication du nombre de voitures, de la distance de freinage, de l'état et de la sécurité de la ligne empruntée.

Des horaires liés au service

En fonction de l'entreprise qui l'emploie, le conducteur ou la conductrice de métro bénéficie d'horaires plus ou moins décalés. À la RATP (Régie autonome des transports parisiens), le service se fait par roulements (matin, après-midi ou nuit), entre 4 h 15 et 1 h 45 du matin. Les journées de récupération et de congé sont réparties sur l'année en fonction des obligations de service.

Les études

Après la 3e

Recrutement à la RATP comme dans la plupart des entreprises de transport sur rail : sans diplôme requis ; âgé de 21 ans au minimum ; sur CV, dossier, tests psychotechniques et/ ou de culture générale et visite médicale. Puis, formation interne théorique et pratique, d'une durée variable.

CAP ou équivalent

→ CAP conducteur agent d'accueil en autobus et autocar

Emploi et secteur

Un million et demi de passagers par an

La RATP est la plus grande entreprise française de transports en commun. Les conducteurs ou les conductrices de métro font voyager des millions de personnes chaque année !

Des embauches annuelles

Au cours des dernières années, les entreprises de transport urbain réparties sur toute la France ont recruté de nombreux conducteurs ou conductrices, tous modes de transport en commun compris : métro, tramway, bus...

Des possibilités d'évolution

Après quelques années d'expérience, le conducteur ou la conductrice de métro peut devenir conducteur ou conductrice de RER (10 ans d'ancienneté au minimum), chef ou cheffe de ligne, agent commercial ou agente commerciale, technicien ou technicienne de circulation...

Secteur

Logistique et transport

Salaire du débutant *

À partir de 1888 euros brut par mois, hors primes.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

OPCO : je bouge mon avenir

Librairie



PARCOURS

Transport et logistique

Paru le 19/08/2024
Broché • 12,00 €
PDF • 8,00 €

Centres d'intérêt

J'aime me déplacer, voyager →
J'ai envie de piloter, conduire →

Autres métiers à découvrir

- Pilote de drone
- Ingénieur d'exploitation dans l'aérien
- Chauffeur accompagnateur de personnes à mobilité réduite
- Pilote de port
- Horairiste